

retombées industrielles, sur le taux de participation canadienne et sur la protection des droits des populations du Nord mais que le gouvernement a fait la sourde oreille à ces préoccupations. La lutte n'est pas terminée pour autant. Elle continue, bien au contraire. Nous allons la poursuivre sur d'autres terrains et dans le cadre du débat sur d'autres bills et défendre les secteurs touchés.

C'est là je crois où le député de Calgary-Centre (M. Andre) s'est trompé. Selon moi, l'objectif que nous devrions viser dans le cadre de ce bill et de la politique énergétique, c'est la consolidation du pays et la récupération de la propriété et de l'exploitation de nos ressources naturelles. Nous devons assurer à nos enfants et à nos petits-enfants une meilleure position dans un monde où l'approvisionnement en énergie est primordial. Les Canadiens comprennent cela je crois. Ils savent le rôle essentiel de l'énergie et ils savent aussi que l'utilisation que nous en faisons et la façon dont nous l'exploitons sont déterminantes pour l'avenir des générations futures.

● (1740)

Nous ne nous contenterons pas de miettes comme les conservateurs ni d'un simple crouton comme les libéraux en nous proposant un bill aussi imparfait. Nous voulons le pain tout entier. Nous voulons que les Canadiens contrôlent dans sa totalité le secteur de l'énergie.

**Des voix:** Bravo!

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Monsieur l'Orateur, maintenant que nous approchons de la fin du débat sur le bill C-48, j'aimerais ajouter quelques commentaires. Une des principales raisons pour lesquelles notre parti s'inquiète au sujet du bill C-48, c'est les pouvoirs qui sont donnés au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde).

Je félicite le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) d'avoir exprimé la position prise par le Nouveau parti démocratique. S'il existait encore des doutes au sujet de la philosophie néo-démocrate, ils auraient été dissipés par les discours que nous avons entendus au sujet du bill C-48 ces derniers jours. Ce parti est entièrement et totalement opposé au régime de la libre entreprise. S'il pouvait détruire d'autres industries en les nationalisant et en les socialisant, il le ferait sans aucun doute. Je dirai à la Chambre combien il en coûterait aux Canadiens s'ils convenaient de la nationalisation des industries. Il y aurait une perte de capitaux d'investissement, une perte d'emplois et il y aurait des entreprises qui quitteraient le Canada.

Le député de Vancouver-Kingsway a dit que notre parti était le porte-parole des compagnies de pétrole. Monsieur l'Orateur, notre parti est le porte-parole de toutes les petites entreprises canadiennes. Je défendrai la cause de l'entreprise canadienne et je ferai tout mon possible afin de lutter contre les mesures socialistes du parti libéral et contre la façon dont elles font violence à l'entreprise canadienne. Ceux qui sont le plus affectés par le bill C-48, ce sont les dirigeants des petites entreprises au Canada, et le gouvernement veut leur peau.

Dans son discours, cet après-midi, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. MacLaren) a parlé de gaz et de pétrole bon marché, mais cela n'existe pas, monsieur l'Orateur. Pendant la campagne électorale fédérale de 1980, la parti libéral a promis aux Canadiens que les prix de l'énergie resteraient bas. Il a pré-

tendu que l'augmentation serait moins de la moitié de ce que notre parti avait projeté, et qu'il négocierait une augmentation de moins de 14c. Selon l'endroit au Canada, en 1980, le prix de l'essence a augmenté entre 22c. et 29c. le gallon, bien au-delà des 14c. promis. Les libéraux ont été réélus après avoir fait campagne contre nos propositions au sujet du prix de l'énergie et, depuis, le prix de l'essence a augmenté de 65c. le gallon dans certaines régions.

Les hausses attribuables seulement aux impôts fédéraux représentent 36c. le gallon, soit deux fois la taxe d'accise de 18c. le gallon prévue dans notre budget. Depuis les dernières élections, le prix du fuel de chauffage a augmenté de 44c. le gallon et même davantage. La situation ne fera que s'aggraver au cours des prochaines années vu que l'entente entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta permet aux prix du pétrole brut d'augmenter presque deux fois plus vite que nous ne l'avions nous-mêmes prévu.

Le gouvernement a imposé ces hausses du prix de l'énergie sans accorder en même temps les crédits d'impôt à l'énergie qui auraient donné \$250 cette année à une famille typique à revenu faible ou moyen pour compenser les hausses de prix. Je n'en dirai pas plus, monsieur l'Orateur; les faits sont là.

Voilà quelle sorte de faux renseignements les libéraux font parvenir à leurs électeurs, mais il n'y a rien de nouveau à cela.

J'ai sous les yeux un document que le secrétaire d'État (M. Regan) a fait parvenir à ses électeurs à Halifax en décembre 1980. Ce document contient un tableau intitulé «Le prix de l'essence sous Crosbie et sous MacEachen». Ce tableau indique que, selon le régime Crosbie de fixation des prix, l'essence aurait coûté \$1.56 le gallon ou 34c. le litre en 1981 tandis qu'elle devait coûter \$1.36 le gallon ou 30c. le litre sous le régime libéral. C'est tout à fait faux, monsieur l'Orateur. A Halifax et ailleurs en Nouvelle-Écosse, l'essence coûte actuellement environ \$1.74 le gallon. Un collègue de la Nouvelle-Écosse me signale qu'elle coûte encore plus cher que cela. C'est cependant ce qu'un ministre de la Couronne affirmait à ses électeurs dans un document qu'il leur a fait parvenir. Il prétendait que l'essence ne coûterait que \$1.36 en 1981. A l'heure actuelle, les habitants de la Nouvelle-Écosse paient pourtant \$1.74 ou davantage pour l'essence.

Pendant la dernière campagne électorale, les libéraux ont aussi affirmé aux Canadiens tous les soirs au réseau de télévision national qu'ils feraient baisser les taux d'intérêt. Encore un mensonge. Il y avait également cette baliverne du gaz bon marché.

Permettez-moi de faire consigner ce que les libéraux ont fait pour les Canadiens dans le domaine énergétique depuis qu'ils sont revenus au pouvoir, monsieur l'Orateur. Le 1<sup>er</sup> novembre 1980, imposition d'une taxe de 80c. le baril. Cela donne environ six dixièmes de cent par litre, ou 2.7c. le gallon. Cette taxe avait pour but de couvrir en partie le prix de la subvention accordée aux raffineurs pour combler la différence entre le prix domestique et les cours mondiaux, différence qui est d'environ \$20 le baril.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1981, la même taxe était portée à \$2.50 le baril, c'est-à-dire 2c. le litre ou 9c. le gallon. Les libéraux ne s'en sont pas vantés au cours de la dernière campagne électorale. Le refrain, c'était que nous aurions du gaz bon marché.

Le 1<sup>er</sup> mars 1981, les prix de détail sont montés d'environ huit dixièmes de cent le litre ou 3.6c. le gallon, pour tenir